TOUT EN FITNESS

Conditions de vente et accès / règlement intérieur Fitness et Pilates – 2019-2020.

Cours collectifs et particuliers

Pour tout achat, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur ci-dessus, affiché à l'accueil et sur le site internet du club.

1 - Cartes, certificat médical et planning

Les prix sont nets et TTC.

Les cartes de Pilates et Fitness sont strictement personnelles, nominatives, non cessibles, et ne peuvent être ni prêtées, ni échangées. Elles ne sont pas remboursables, ni transférables.

Les cours collectifs seront assurés à partir de 3 personnes en dessous ils seront annulés.

Certificat médical

Chaque membre s'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en salle (dans un délai de 2 semaines à compter de la date d'inscription).

Une séance est égale à :

1 cours

Le planning est susceptible d'être modifié au cours de l'année.

Un planning spécial est communiqué pour chaque vacance scolaire.

Le club est fermé les jours fériés, absences pour formation professionnelles pendant la période estivale (Août).

Il peut également être fermé occasionnellement pour formation professionnelle.

Les changements de planning seront affichés à l'avance sur le site internet et sur place.

2 - Paiements

Les cartes sont payables en totalité, par chèque, espèces ou carte de crédit, et par avance avant toute séance. Il est possible de régler en **3 fois maximum** sans frais (chèques).

3 - Report

La durée de validité des cartes est ferme.

Un report est réalisé lors de la fermeture de l'établissement en période estivale et en période d'absence occasionnelle pour formation uniquement.

Report arrêt maladie

Un report exceptionnel est possible dans le cas d'un arrêt maladie sur présentation ou envoi d'un certificat médical dans les 48 heures de l'arrêt. Le certificat doit contenir le motif ainsi que la durée de votre arrêt, durée qui sera reportée sur votre carte.

Pour les cours particulier : toute séance non décommandée 48h à l'avance sera décomptée de la carte (exception faite d'un arrêt maladie – cf ci-dessus).

4 - Horaires

Il est interdit d'entrer dans les salles avant la fin du cours précédent.

La ponctualité est requise pour les cours, l'accès pouvant être refusé si le retard excède 10 min.

5 – Tenue et hygiène

Une tenue de sport est obligatoire pour toute pratique au sein du club (tee-shirt ou débardeur, serviette obligatoire, baskets, short ou survêtement de sport, bouteille d'eau).

Une attitude correcte est également souhaitée.

Les chaussures doivent être propres et strictement réservées à l'usage de la salle.

Le matériel utilisé doit être rangé après chaque séance, et les bouteilles d'eau ramassées.

Pour le confort de tous, le téléphone portable doit être mis en mode silencieux.

Les personnes extérieures, bénéficiant d'une invitation d'adhérent ou d'une séance découverte, sont soumises au même règlement que les membres inscrits.

6 - Vestiaires / dépôt

Les vestiaires seront ouverts et fermés sur les horaires d'ouverture du club.

Ils doivent être vidés par les adhérents à la fin de chaque cours.

Il est interdit de se changer dans les salles, couloirs ou WC.

CONTRAT DE CARTES

NOM	PRENOM	TEL
ADRESSE		
CODE POSTAL.	VILLE	
CARTES		
DUREE DE LA (CARTEDU/	/ AU//
PRIX	VERSE	
CONDITION D	E PAIEMENT	
Je soussigné(e)dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus certifie souscrire une carte à titre personnel au club TOUT EN FITNESS.		
		e santé me permettent de pratiquer les activités du club et e indication à la pratique du Fitness ou du Pilates.
Signature de l'ab	onné précédée de	Tampon et signature du prestataire de service
« lu et approuvé	»	